

# VARENNES

## CALENDRIER DES COLLECTES

### Gestion des matières résiduelles

2020

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

-  Résidus domestiques
-  Matières organiques
-  Matières recyclables
-  Arbres de Noël naturels
-  Volumineux
-  Feuilles, chaume, brindilles
-  Déchiquetage papiers confidentiels
-  Branches

VOIR AU VERSO POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les matières doivent être placées en bordure de rue après 19 h la veille du jour de la collecte, ou avant 7 h le matin même et retirées avant 23 h le jour de la collecte.



## MATIÈRES RECYCLABLES | Plastique, verre, métal, papier et carton.

Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu. Les surplus occasionnels sont acceptés à côté des bacs dans des sacs de plastique transparent ou dans une boîte ou contenant de 64 litres.



## MATIÈRES ORGANIQUES | Résidus alimentaires, résidus de jardinage, papier et carton souillés.

Janvier à mars : collecte aux deux semaines • Avril à novembre : collecte hebdomadaire.

Déposez vos matières organiques dans l'Organibac. Si vous prévoyez utiliser des sacs, ils doivent être en papier. Les surplus occasionnels incluant les résidus de jardinage sont acceptés à côté des bacs dans des sacs de papier ou une poubelle de 100 litres avec couvercle. **Aucun sac de plastique (compostable ou non) dans l'Organibac.**



## JOURNÉE DÉCHIQUETAGE | Écocentre secteurs Nord (Contrecoeur) et Sud (Varenes) | samedi 12 sept.

Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés de façon sécuritaire.



## VOLUMINEUX | Meubles, appareils ménagers, baignoires, réservoir d'eau chaude, BBQ sans bonbonne, etc.

Les matériaux de construction et les appareils informatiques et électroniques ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux et doivent être apportés à l'Écocentre. Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, aux centres d'action bénévole et à l'Écocentre!



## ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Secteur Sud : 1975, chemin de l'Énergie, Varenes | Secteur Nord : 4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

Consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures d'ouverture.



## FEUILLES, CHAUME, BRINDILLES | Douze collectes spéciales

Feuilles, chaume, brindilles, ballots de paille, foin, épis de maïs, coupe annuelle de cèdres, d'arbustes et d'arbres décoratifs.

\*brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 1 cm

La MRC recommande l'utilisation de sacs de papier ou de plastique certifiés compostables.



## ARBRES DE NOËL NATURELS | Collecte porte-à-porte

Les arbres doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin, le feuillage vers la résidence et dégarimis de toutes décorations.



## BRANCHES | Longueur : 3 pieds à 3 ½ pieds | Diamètre : 2 pouces à 2 ½ pouces

Les branches devront être attachées en ballot de 20 kg maximum chacun et placées en bordure de rue, le feuillage vers la résidence.



## RÉSIDUS DOMESTIQUES

### IMPORTANT!

Prenez note que les collectes des résidus domestiques (bac noir) sont aux deux semaines jusqu'en début novembre et aux trois semaines durant la période hivernale. En tout temps, les surplus ne sont pas acceptés.